

Les banques

projet de loi à l'étude aujourd'hui ne fait qu'exiger un tas de paperasseries. Le député de Markham (M. Attewell), avec toute son expérience dans ce secteur, devrait reconnaître que le fait de demander aux banques d'observer volontairement la loi est une façon atroce de traiter un problème très grave.

Je me demande si le député pourrait expliquer à la Chambre comment il peut appuyer une mesure législative qui demande aux banques d'observer volontairement la loi. L'expérience a prouvé que, que ce soit pour des questions agricoles ou d'autres questions qui touchent de nombreux Canadiens, les banques veillent à leurs propres intérêts. Lorsque nous parlons d'observation volontaire, nous parlons des intérêts des banques et non de ceux des consommateurs. Compte tenu de ce qui précède, je me demande si le député pourrait expliquer pourquoi il appuie ce projet de loi.

M. Attewell: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Je ne crois pas que nous devions profiter de ce débat pour matraquer les banques. Il y a six grandes banques au Canada. Il s'agit de banques de réputation mondiale qui sont bien administrées. Il y a aussi de nombreuses sociétés de fiducie qui sont bien administrées. Ce n'est pas le moment de les critiquer.

Il faudrait d'abord nous demander comment nous voulons que fonctionne le marché. Allons-nous demander aux Steinberg de nous soumettre une liste des prix auxquels ils vendront les pommes avant qu'ils ne commencent à les vendre? Allons-nous demander aux détaillants d'essence de combien ils vont augmenter leurs prix avant même qu'ils ne le fassent? Les entreprises devraient-elles s'adresser à l'État omniprésent pour qu'il leur dise ce qu'elles devraient faire?

Le député de Nickel Belt a cité des chiffres venant des banques. J'oublie s'il a dit qu'il s'agissait de bénéfices ou de recettes brutes. Il sait que cela en soi ne signifie rien d'autre que le fait qu'il s'agit d'un gros chiffre. Ce qui compte vraiment pour mesurer la rentabilité d'une entreprise, comme le sait le député, c'est le rendement des capitaux. Si le taux de rendement est de 30 p. 100, je dirais qu'il est beaucoup trop élevé, mais nous ne le trouverons pas à ce niveau. Un rendement satisfaisant pour la plupart des entreprises tournerait normalement autour de 12 ou 13 à 16 p. 100. Il s'agit du rendement des capitaux des actionnaires, des capitaux de Canadiens moyens qui ont investi dans ces entreprises.

Le député sait que les banques appartiennent en très grande partie à des Canadiens moyens. Nul ne peut

posséder plus de 10 p. 100 des actions d'une banque canadienne, de sorte que leurs actions appartiennent en très grande partie à des personnes âgées, à des investisseurs moyens et à des compagnies ordinaires. Ces investisseurs souhaitent eux aussi que leur investissement produise un rendement satisfaisant. Le député veut-il affaiblir les banques?

Il ne faut pas perdre le sens des proportions quand nous parlons d'un sujet pareil. Il s'est commis des erreurs, cela ne fait aucun doute. Certaines banques sont devenues trop agressives. Il ne faut cependant pas avoir une réaction instinctive à ce problème. Il faut l'envisager d'une façon rationnelle. Il faut nous préoccuper avant tout du consommateur, mais il ne faut pas nous emballer dans notre réaction.

L'hon. Roger E. Simmons (Burin—St. George's): Monsieur le Président, je suis content que le député de Nickel Belt soit à la Chambre. Je l'ai écouté très attentivement, surtout lorsqu'il a parlé des miroirs. Je me suis demandé pendant des années pourquoi les banquiers faisaient installer des miroirs en pied dans les salles de toilette. Si jamais leurs clients se fâchaient, c'est toute une nouvelle industrie du miroir qui verrait le jour car il faudrait les remplacer.

Je suis content que le député de Markham dont l'initiative a été à l'origine de ce projet de loi, soit aussi présent à la Chambre. Je lui sais gré de sa réponse. Il m'a implicitement répondu lorsqu'il a déclaré que nous sommes encore bien loin des objectifs qu'il visait au départ. Je suis content de l'entendre dire qu'il n'abandonne pas. Malgré leur style personnel différent, je crois que les députés de Markham et de Nickel Belt ont des points de vue assez proches à propos de cette mesure législative.

• (1710)

Je m'appête à commettre un crime impardonnable, celui de pactiser avec un député aussi à gauche que celui de Nickel Belt (M. Rodriguez) et aussi à droite que celui de Markham (M. Attewell) en disant que je partage moi aussi leurs préoccupations. Il existe vraiment un position au centre, celle des libéraux. Mais rien n'interdit quand même de pactiser pour autant que les principes soient respectés.

Je suis content de voir que le ministre d'État chargé des Finances (M. Loiselle) soit présent. J'ai quelque chose à lui dire et il vaut toujours mieux parler à quelqu'un entre quatre yeux que de lui casser du sucre dans le dos. Ce projet de loi en dit bien plus long sur les relations du gouvernement avec les banques que sur ses préoccupations à l'endroit des consommateurs.